

LE COMPTEUR LINKY EST-IL DANGEREUX ?

C'est en tout cas ce que démontrent plusieurs organismes comme le CRIREM et les associations robin des toits et Next-up ;

DES ONDES POTENTIELLEMENT CANCÉRIGÈNES

Ce nouvel appareil de comptage Linky utilise la technologie des courants porteurs en ligne (CPL) qui injectent des radio fréquences de 63 000 hertz à 95 000 hertz (CPL g1 et CPL g2) dans les câbles électriques de l'installation intérieure ainsi que dans les appareils prévus pour la fréquence de 50 hertz. Le CPL injecté va transformer tous nos fils et appareils électriques en émetteurs de champs électromagnétiques dont l'effet potentiellement cancérigène est reconnu par l'OMS auquel il faut ajouter « l'existence de l'électrohypersensibilité aujourd'hui en voie de reconnaissance internationale au plan scientifique en tant qu'entité clinico-biologique et dans différents pays dont le nôtre, en tant qu'handicap par la Maison départementale des personnes handicapées. Sur la base des différents rapports, en l'absence d'études en milieu ouvert et compte tenu du « très faible nombre d'études consacrées aux effets biologiques de l'exposition de longue durée qui sont potentiellement les plus sérieux » ENEDIS ne peut garantir l'innocuité de cette technologie. Dans ce contexte, nous subissons chez nous les émissions délétères de ce compteur ainsi que ses perturbations dommageables pour les appareils médicaux et prothèses électroniques.

INTRUSION DANS LA VIE PRIVÉE

Les compteurs linky permettront de recueillir d'innombrables données sur la vie privée, utilisables à des fins commerciales mais aussi de surveillance et de remise en cause des libertés publiques. Beaucoup s'interrogent sur ce qu'il pourrait advenir en cas de piratage des données.

RISQUE D'INCENDIES

De nombreux incendies sont survenus suite à la pose des compteurs Linky. Sachez qu'aucune assurance ne couvre les dégâts.

AUGMENTATION DES FACTURES

Linky disjoncte dès que la puissance souscrite est atteinte ainsi les consommateurs doivent souscrire un abonnement plus élevé. Ces compteurs ne prennent pas en compte les jours EJP et causent des dysfonctionnement sur certains appareils électriques.

PEUT-ON REFUSER LE COMPTEUR LINKY ?

Par lettre recommandée à ENEDIS vous pouvez signaler votre refus.

A RÉAUMONT UN COLLECTIF ANTILINKY EST EN COURS DE CRÉATION. IL RÉUNIRA TOUTES LES PERSONNES DÉSIREUSES DE METTRE EN PLACE DIFFÉRENTES ACTIONS VISANT L'EMPÊCHEMENT DE LA POSE DES COMPTEURS LINKY. LAISSEZ VOS COORDONNÉES A LA MAIRIE AFIN D'ÊTRE CONTACTÉ PAR LE COLLECTIF.



INVITATION

Le 14 avril 2018 à 11 h la municipalité invite les réaumontois à l'inauguration de l'impasse **Raymonde FARIN**

Rendez-vous donc au Châtelard pour la pose de la plaque et du verre de l'amitié



CCAS

A vos appareils !

Le CCAS organise un concours photos sur le thème :
« ANIMAUX et/ou NATURE » à REAUMONT

L'exposition aura lieu du lundi 12 novembre au mercredi 21 novembre 2018

Le vernissage aura lieu le
mercredi 21 novembre 2018 à 17 h 30

Règlement du concours et renseignements en mairie